

La **VIE** *des*
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Bibliothèque
Maison-Mère N.-D. B.-C.
665 est, Boul. Gouin

Vol. 18, n. 7

MONTRÉAL

Septembre 1960

ARTICLES

**LA BIBLE: RÉVÉLATION DE DIEU ET
SON PLAN DE SALUT**

par le R.P. M.-C. Matura, O.F.M.

PATERNITÉ ET MATERNITÉ SPIRITUELLES

par le R. P. Ovila Melançon, O.F.M.

DIMANCHE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

CONSULTATIONS

NOUVELLES RELIGIEUSES

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTRÉAL 1
CANADA

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 32 pages

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.75

Tout changement d'adresse est accompagné de la somme de 25 cents.

Direction :

R.P. Alonzo-M. HAMELIN, O.F.M., directeur

R.P. M.-Cantius MATURA, O.F.M., assistant-directeur

R.P. Lorenzo BOISVERT, O.F.M., secrétaire

5750, boul. Rosemont, Montréal-36. Tél.: CL 9-6911.

Conseil de direction :

S.E. Mgr J.-C. CHAUMONT.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. Le Chanoine Cyrille LABRECQUE.

Éditeurs responsables : Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Administration :

959, rue Côté, Montréal-1,

Téléphone : Fr. Bertrand, é.c., UN 1-5431 (local 33)

de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.



RENÉ LAURENTIN, *Court traité de théologie mariale*. Paris, Lethielleux, 1960, 25 cm. 170 p. 9.75NF.

Épuisé depuis deux ans, le *Court Traité de Théologie Mariale* de l'abbé Laurentin reparait dans une édition entièrement refondue et notablement amplifiée. Les travaux considérables accomplis durant l'année mariale 1954 y ont été intégrés. On y trouvera entre autres choses des exposés sur le rôle de saint Irénée, l'origine des fêtes mariales, la naissance des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'Assomption, l'apparition et l'expansion du titre de Theotokos, Marie dans l'Ancien Testament, etc., questions qui avaient été omises dans la première édition.

Si le livre a été profondément amélioré, le plan d'ensemble est resté le même. Deux parties:

I. *Développement de la doctrine mariale* : de la Bible aux plus récentes découvertes.

II. *Développement de la destinée de Marie* : de l'Immaculée Conception à la consommation des siècles. Des textes marials de l'Écriture — des noms d'auteurs — des principaux sujets.

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 18, n. 7

MONTRÉAL

Septembre 1960

ARTICLES

Présentation.....	194
La Bible: révélation de Dieu et son plan de salut par le R.P. M.-C. Matura, O.F.M.....	195
Paternité et Maternité spirituelles par le R.P. Ovila Melançon, C.S.C.....	203
Dimanche des techniques de diffusion.....	214

CONSULTATIONS

Excellence de la chasteté parfaite.....	218
Confidences écrites.....	218
Collection de timbres.....	221

NOUVELLES RELIGIEUSES

<i>Elle a sauvé la vie à des milliers de Juifs: Sœur Marguerite Schlachta.....</i>	222
<i>Le nouveau monastère Saint-Albert-le-Grand.....</i>	223
<i>Dom Gerden, décédé.....</i>	223
<i>Premier supérieur général de l'Institut séculier Saint-Pie-X.....</i>	223

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>Atlas Biblique</i> par P. LEMAIRE et D. BALDI, O.F.M.....	224
<i>Aux âmes consacrées</i> par BRETON.....	224
<i>Court traité de théologie mariale</i> par RENÉ LAURENTIN.....	c. 2
<i>Précis d'hygiène pastorale</i> par NIEDERMEYER.....	c. 3
<i>Exercices spirituels</i> par SAINT IGNACE DE LOYOLA.....	c. 3
<i>Plus près de Dieu</i> par SALET.....	c. 3
<i>Les Anges aux mains sales</i> par KREIN.....	c. 4
<i>Le livre du Rosaire de la Religieuse</i> par BERTSCHE.....	c. 4
<i>Le Chant de la Salette</i> par HOLGENSEN.....	c. 4
<i>Nancy, l'Ange envolé</i> par HAMILTON.....	c. 4

PRÉSENTATION

La Vie des Communautés Religieuses vient de changer de direction. Le R.P. Adrien-M. Malo, fondateur de la revue et directeur dévoué depuis dix-huit ans, se voit confier de nouvelles tâches, dont la préparation des congrès mariologiques et marial qui doivent se tenir en Canada en 1962. Nous voulons, au nom de tous les Lecteurs de la revue, le remercier de son inlassable dévouement durant ces années d'activité, en particulier pour les réponses claires et substantielles aux nombreuses consultations qui lui ont été faites. Il est heureux que la revue ne le perde pas tout à fait puisqu'il a promis, pour l'avenir, sa précieuse collaboration.

La Vie des Communautés Religieuses veut continuer son rôle avec le même dévouement et la même compréhension que par les années passées. Son but ne change pas; il est le même que celui exprimé en 1942. Les communautés religieuses occupent incontestablement une place dans les origines, les développements et la vie de notre pays. Or le maintien de ce rôle bienfaisant au milieu des nécessités actuelles pose des problèmes qui exigent des solutions. Pour diriger efficacement, ces solutions doivent se recommander tant par la sûreté doctrinale et l'intelligence de la vie religieuse que par la fidélité aux directives pontificales et le saint respect des traditions particulières. L'examen de ces problèmes, l'exposé de ces solutions n'imposent rien moins qu'une revue spécialement consacrée aux intérêts des communautés religieuses de chez-nous.

C'est dans cet esprit que nous voulons poursuivre le travail commencé. Nous nous excusons auprès de nos Lecteurs pour le retard apporté à la livraison de ce numéro. Le transfert des documents nécessite toujours un certain temps. Avec le dévouement continu de nos collaborateurs, la revue compte réaliser toujours le mot d'ordre contenu dans son titre: *La Vie*, celle que le Christ est venu donner aux hommes en abondance (Jn 10, 10).

LA RÉDACTION.

SAINTE ÉCRITURE

LA BIBLE RÉVÉLATION DE DIEU ET DE SON PLAN DE SALUT

par

M.-C. MATURA, O.F.M.

Lecteur d'Écriture Sainte au cléricat théologique franciscain.

Étant la Parole vivante de Dieu, la Bible est le moyen normal dont Dieu se sert pour engager le dialogue avec son Église. Dialogue, non seulement au sens d'un échange d'idées, mais au sens d'une rencontre vitale, d'une connaissance, ce qui, pour l'homme, signifie être pénétré, repris et remodelé par Celui qui l'a créé. Mais, contact avec Dieu veut aussi dire révélation de Dieu: en se montrant gratuitement à sa créature, Dieu lui dévoile, selon son bon plaisir, ce qu'il est et quel est le sens de son œuvre. Aussi la Bible est-elle la « révélation d'un mystère enveloppé dans le silence aux siècles éternels, mais aujourd'hui manifesté, et par des Écritures qui le prédisent... porté à la connaissance de toutes les nations » (Rm 16, 25, 26). Ce mystère que Dieu se plaît à nous révéler, concerne son être même ainsi que le plan éternel qu'il poursuit dans le temps et l'espace.

Si nous jugions d'après l'importance respective de ces deux aspects du mystère, il n'y a pas de doute qu'il nous faudrait commencer par parler de Dieu lui-même, car c'est lui qui est l'objet principal de la révélation biblique. Il nous semble cependant que nous serons plus fidèles à la perspective biblique, si nous nous arrêtons d'abord à l'œuvre de Dieu. En un certain sens, c'est elle qui est au premier plan: c'est d'elle que Dieu nous parle d'abord, nous en révèle le plan et sa réalisation, pour nous amener graduellement jusqu'à la contemplation de sa Haute Majesté. Il se manifeste comme auteur et maître du cosmos et de l'histoire; c'est à travers son ouvrage qu'il nous fait entrevoir sa sainteté et sa miséricorde, pour nous habituer à la lumière inaccessible que finalement il fera luire à nos yeux.

LE DESSEIN DE DIEU ET SON ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE

SON CARACTÈRE DYNAMIQUE

Dire: dessein de Dieu et son accomplissement dans l'histoire, indique d'emblée le caractère vivant, dynamique du plan divin. Le

plan divin n'est pas un schéma rationnel, un musée d'essences éternelles classées une fois pour toutes et que l'on se contenterait de contempler froidement. Si le plan de Dieu, étant son être même, est aussi divin et aussi immuable que Dieu lui-même, sa réalisation dans le temps est une *histoire*, ce qui veut dire une marche en avant, ayant un point de départ, un déroulement complexe et un aboutissement définitif. C'est l'évolution de la matière, de la vie et surtout de l'homme et de ses agissements individuels et collectifs. C'est une œuvre qui se fait et qu'il est impossible d'observer en spectateur désintéressé puisque chacun de nous y est engagé de tout son poids et qu'il en est responsable. Et si Dieu nous en révèle les grandes lignes, il y a bien des détails qui nous échappent, ce qui fait que le parti à prendre n'est pas un jeu facile déterminé d'avance, mais toujours une décision personnelle d'une extrême gravité.

QUESTION DE MÉTHODE

En essayant d'exposer ici ce dessein de Dieu tel que l'Écriture nous le révèle, nous devons dire un mot de la méthode que nous entendons suivre. Nous voulons en rester délibérément aux perspectives bibliques, non pas que la systématisation théologique soit sans importance, mais parce que notre propos est de considérer le plan divin tel qu'il se dégage de la Bible. Encore est-il impossible de ne pas être tributaire d'une certaine systématisation. En second lieu, nous ne nous attachons pas aux étapes chronologiques de la révélation qui, comme on sait, s'est faite progressivement, ne dévoilant complètement le dessein de Dieu qu'avec le dernier livre inspiré. La révélation du secret divin est maintenant faite, et la pleine lumière nous permet d'embrasser en une vue globale et organique ce qui n'a été communiqué à l'humanité que peu à peu. Certes, en face des « décrets insondables » et des « voies incompréhensibles » (Rm 11, 33) de Dieu, l'intelligence humaine mesure sa faiblesse, car il n'est pas en son pouvoir de comprendre, ni de « mettre en pleine lumière la dispensation du mystère » (Ep 3, 9); mais la Parole qui l'interpelle est puissante pour lui en donner la connaissance.

LE CŒUR DU PLAN DIVIN

Avant de considérer le déroulement historique du plan divin, maintenant que ce plan, bien que non encore achevé dans le temps, nous est pleinement manifesté, essayons d'en saisir au départ le

noyau central qui unifie et explique tout le reste. Procédons par approches successives. Comme point central du mystère de l'économie divine, Paul indique la récapitulation de toutes les choses dans le Christ (Ep 1, 10). Tout doit être réuni, « ramené sous un seul Chef, le Christ, les êtres célestes comme les terrestres », pour constituer un seul peuple, une seule épouse, un seul temple, un seul corps, un être immense que Paul appelle Homme nouveau (Ep 2, 15) ou *plérôme* (Col 1,9; 2,9). Depuis les anges, jusqu'à la création matérielle inanimée en passant par l'homme, tout doit se grouper autour du « Bien-Aimé » (Ep 1,6) en qui Dieu a mis toutes ses complaisances, et qui étant homme est *un* avec Dieu.

Mais là ne s'arrête pas le dessein d'amour. Car comme Paul le dit ailleurs, cet être qui est unité dans le Christ, doit être remis au Père, comme le Christ lui-même, pour que Dieu soit tout en tous (1 Col 15,28). Que signifie cette remise au Père, qui amène à son achèvement définitif le plan de Dieu ? Un thème est là qui n'a cessé d'être repris depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse et qui croyons-nous répond à cette ultime question. Le sens de cette remise c'est la consommation du mystère nuptial qui est le but de la création et que Dieu a déjà réalisé en plénitude en son Fils. Dieu *aime* le monde et il veut *en être aimé* : il veut qu'entre lui et sa créature se contracte et se parachève l'union de deux en un seul être. C'est cette union nuptiale de la création dont Jésus est le centre, avec Dieu, union qu'à préfiguré l'amour d'Adam et d'Ève, dont les prophètes et le Cantique ont parlé et que décrivent si splendidement les dernières pages de l'Apocalypse, qui est au cœur du dessein divin. L'état définitif du monde nouveau ce sont les noces de Dieu et du monde (Ap 19,7-9; 21,2-9). Si donc la consommation du plan divin est décrite sous l'image de la noce, c'est que le but final de ce plan était le mariage, c'est-à-dire d'indicible intimité d'amour dans la parfaite distinction de personnes, de Dieu et du monde.

EXÉCUTION HISTORIQUE DU PLAN

L'essentiel du dessein de Dieu, c'est donc de réunir toute la création : anges, hommes, éléments en son Fils unique devenu chair, en faire une Épouse, se donner à elle et l'accueillir dans l'amour, dernier mot de tout. Mais ce dessein doit se réaliser dans l'histoire et connaître mille péripéties. C'est ce qu'il nous faut voir à présent.

Pour que Dieu ait un partenaire autre que lui-même, il crée le monde, les choses visibles et invisibles. Il y a quelque chose de distinct de Dieu, de l'être qui porte l'empreinte des mains qui l'ont créé et qui est susceptible de devenir l'interlocuteur si Dieu l'interpelle. Ce monde matériel qui est bon, est confié au gouvernement des esprits invisibles, eux aussi créatures. Mais une partie de ces princes se révolte contre leur Maître: peut-être, parce qu'ils ne veulent pas se soumettre au plan de Dieu qui établit au sommet de la création non un ange, mais un homme avec qui Dieu entend entrer dans l'union la plus intime qui puisse s'imaginer: Jésus-Christ. Leur révolte ne les prive pas de la gestion du monde sur lequel ils peuvent exercer un certain pouvoir maléfique. Et lorsque Dieu crée, dans la justice et l'harmonie, l'homme dont le descendant devait un jour porter le nom divin de Kyrios (Seigneur), la jalousie du prévaricateur, « homicide dès le commencement, » (Jn 8,44), trouve le moyen de séduire Adam et de l'entraîner dans son refus. Le péché de l'homme fait entrer dans le monde le désordre et la mort: la création matérielle elle-même y sombre. Triste point de départ pour l'histoire du salut !

Mais Dieu mène les destins du monde et il sait comment s'y prendre. Toute une longue économie préparera la restauration et l'accomplissement de son dessein. C'est le temps de la *préparation*. Déjà au premier homme le salut est promis avec l'écrasement du serpent séducteur et Dieu ne cesse d'intervenir pour punir sans doute, mais aussi pour sauver et pour faire aboutir son plan de miséricorde. Les premiers chapitres de la Genèse, en un langage imagé, décrivent cette sollicitude de Dieu.

Avec Abraham, quelque part au début du deuxième millénaire avant le Christ, le dessein du salut prend un visage vraiment historique: désormais on connaîtra ses instruments et l'on pourra déterminer son insertion dans le temps et dans l'espace. Voici donc Abraham, père de notre foi et père du peuple que Dieu se choisira entre tous pour préparer, à travers lui, son intervention décisive. Histoire familiale d'un clan, avec Moïse, l'exode et l'alliance du Sinaï, l'histoire sainte deviendra celle d'un peuple. Mis à part pour être « un royaume de prêtres et une nation consacrée » (Ex 19,6) un peuple-porte-Dieu au milieu de qui Dieu réside, Israël est désormais lié à Dieu par les Promesses de l'Alliance. Il est comme un creuset dans lequel s'élabore le monde et le peuple nouveaux. Son histoire

est un drame d'amour: fidélité de Dieu et l'infidélité des hommes, la première l'emportant toujours. Quand l'installation dans la Terre Promise et le désir d'être comme les autres, compromettent la pureté de l'amour, la voix véhémement des prophètes et la leçon des événements rappellent au peuple qu'il n'a pas ici-bas de demeure permanente, que son cœur est mauvais et que Dieu seul peut le recréer. L'une après l'autre Dieu détruit ses illusions politiques et le force à se faire un cœur pauvre, disponible et ouvert. La souffrance et l'expérience de son péché l'auront préparé, du moins en ceux qui forment « le reste », à la nouvelle création.

Car voici venir le jour de Dieu, jour où la plénitude des temps étant accomplie, Dieu reprend le monde et se l'unit en la personne de son Fils Jésus, cœur du monde, pour qui et par qui les mondes ont été créés et qui a été attendu depuis toujours. C'est l'épopée merveilleuse de la descente parmi nous de Dieu, de l'assomption en Dieu de la créature. Incarnation, affrontement par « l'Homme plus fort » (Lc 11,22) de Satan maître du monde; défaite de la Croix qui est en réalité suprême victoire sur le « Prince de l'air » et sur la mort, son satellite; glorieuse Résurrection qui inaugure le *monde nouveau*. En effet, après la Pâque (passage) douloureuse, ce qui commence, c'est déjà, dans le Corps ressuscité du Seigneur, la création nouvelle. En Jésus, dans son âme et son corps glorifiés, c'est une partie de monde, « les prémices », qui commence une nouvelle existence, soustraite à la durée et à l'espace d'ici-bas, et pourtant infiniment réelle. Désormais, un nouveau pôle d'attraction est établi, le Corps ressuscité du Christ, autour de qui doit s'agglomérer pour être recréé à son image, tout ce qui existe. Les derniers temps sont arrivés, le rôle de l'histoire à venir, est tout simplement de permettre l'entrée de tous les hommes et du cosmos entier, dans le monde nouveau déjà commencé et à l'œuvre.

C'est le *temps de l'Église*. Celle-ci, aggrégation autour du Seigneur ressuscité des hommes et du monde, est paradoxalement engagée dans une double existence. D'une part, elle vit encore dans ce monde corruptible, soumise aux variations de l'histoire, aux séductions du prince de ce monde non encore définitivement enchaîné, à la souffrance et à la mort. D'autre part, « vivifiée avec le Christ, avec lui ressuscitée et assise aux cieux » (Ep 2,5-6), elle fait partie, par son être le plus profond, du monde de la résurrection. Sa liturgie est le moyen par excellence par lequel le monde nouveau fait irruption dans la durée actuelle pour arracher les hommes à l'emprise de

ce monde qui passe (1 Col 7,31) et les faire entrer dans ce qui est la seule vraie existence.

Un jour cette double existence prendra fin. Ce qui dans ce monde-ci doit être absorbé par la gloire, sera définitivement transformé à l'image du Christ ressuscité; quant aux éléments restés volontairement réfractaires, ils seront rejetés dans les ténèbres extérieures. Ce sera *la fin* de l'histoire. « Le premier ciel et la première terre disparaîtront et de mer il n'y en aura plus » (Ap 21,1). L'état présent du monde, cédera la place au « ciel nouveau, à la terre nouvelle » qui seront la « demeure de Dieu avec les hommes: ils seront son peuple, et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux: de mort, il n'y en aura plus; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé » (Ap 21,3-4). Le moment de cette re-création du monde, accompagnée de la résurrection de tous en présence du Seigneur Jésus revenu dans sa gloire pour juger les vivants et les morts, ne peut être fixé par aucun calcul. « Devant le Seigneur un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour » (2 P 3,8). Nous savons simplement qu'elle ne se produira pas tant que l'évangile n'aura pas été annoncé à toutes les nations, que le peuple d'Israel n'aura pas réintégré l'Église, et que l'Antichrist, Homme d'iniquité n'aura pas apparu pour s'ériger contre Dieu et être anéanti par le resplendissement de la Venue du Seigneur. (2 Th 2,8). En attendant ce glorieux moment qui seul la rendra « toute resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée » (Ep 5,27), prête à la consommation des noces pour quoi elle a été créée, l'Église cherche à faire accéder tous les hommes à la nouvelle existence, et soupire après le retour du Christ.

Ce plan de Dieu, même rapidement et imparfaitement esquissé, a de quoi nous enthousiasmer. Quelle grandiose épopée que l'aventure de la divine *Agapè* à la recherche de l'Épouse digne d'elle ! Quelle autre vision pourrait séduire un chrétien, qui regarde, émerveillé, le déroulement de cette histoire qui donne le sens au monde et à sa propre vie ? Si seulement nous la connaissions, si nous savions en vivre et en témoigner !

RÉVÉLATION DE DIEU

Nous avons donc contemplé le merveilleux dessein de Dieu et son exécution historique. Mais sans cesse, derrière le créé, derrière son évolution, se profilait, majestueux et mystérieux le visage du

Seigneur Dieu, créateur, maître, et raison ultime de tout. Si le plan de Dieu est grandiose, que ne sera-t-il de celui qui en est l'architecte ? Bien qu'apparemment le dessein de Dieu y occupe l'avant-plan, la révélation biblique est en dernier ressort la révélation de Dieu.

S'il était déjà difficile de parler de l'œuvre, comment pourrait-on bien parler de l'ouvrier ? Nous ne pouvons en savoir que ce que lui-même veut bien nous manifester. Or notre connaissance de Dieu s'organise autour de deux pôles également vrais et nécessaires : Dieu est le Saint et l'Inaccessible ; il est aussi Amour et Don.

LE SAINT ET L'INACCESSIBLE

Il arrive aux chrétiens de parler de Dieu en termes d'une familiarité désinvolte, comme si Dieu était un bon vieillard, indulgent et quelque peu sénile. Ce n'est pas ainsi qu'en parle l'Écriture. « Bienheureux et unique Souverain, le Roi des rois et Seigneur des seigneurs, le seul qui possède l'Immortalité, qui habite une lumière inaccessible, que nul d'entre les hommes n'a vu ni ne peut voir » (1 Tm 6, 15-16). Personne ne peut le voir ni entendre sans mourir (Ex 34,20). Moïse, Elie et les Séraphins se voilent la face en sa présence. Moïse enlève ses sandales devant le buisson ardent (Ex 3,5), Uzza meurt pour avoir touché l'arche (2 Sam 6,7), Isaïe est terrifié d'avoir vu la gloire de Dieu (Is 6,15). Car Dieu est le Tout Autre, le Transcendant : il n'y a pas de commune mesure entre lui et l'homme. S'approcher de Dieu c'est s'approcher d'un tel abîme d'être, que la créature, parce que créature et parce que pécheresse, retomberait dans le néant si Dieu ne la soutenait : Dieu est un feu et les théophanies de l'Ancien Testament nous le décrivent apparaissant dans une tempête cosmique. Et le Nouveau Testament qui définit Dieu comme Amour, n'en insiste pas moins sur son inaccessibilité. « Nul n'a jamais vu Dieu », écrira Jean (Jn 1,18) et Jésus lui-même dira : « Nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils » (Mt 11,27).

Si nous voulons redonner à nous-mêmes et aux autres le sens de Dieu, le sens du sacré, le respect adorant devant ce « Quelqu'un siégeant sur le trône » (Ap 4,2), il nous faut lire et méditer les pages bibliques qui nous parlent de lui. Cela seul peut nous prémunir contre la tentation assez fréquente de nos jours chez nombre de chrétiens, de mettre Dieu au service du progrès et de l'action, et de négliger les valeurs d'adoration et de contemplation gratuites.

DIEU EST AMOUR ET DON

Mais le paradoxe du christianisme est que ce Dieu Saint, le Tout-Autre, le Transcendant est aussi l'Ami de l'homme, bien plus, son partenaire et son Époux. Il est auprès d'Adam comme un ami, il s'occupe de Noé, il converse familièrement avec Abraham et consent à manger à sa table. Une tradition veut que les anciens d'Israël l'aient vu après la conclusion de l'Alliance au Sinaï. Il ne porta pas les mains sur eux, ils purent le contempler. Ils mangèrent et burent en sa présence (Ex 24,11). Quant aux prophètes ils mettront en avant l'idée de l'amour de Dieu pour les hommes, idée que l'on peut dire sans conteste au centre de la révélation. Ils auront recours à toutes les images humaines de la tendresse pour suggérer la passion de Dieu pour ses créatures. Dieu sera dit *Père* (Os 11,1; Jér 3,19; Jér 31, 19-20) à l'amour fort, viril et efficace; il sera même comparé à une *Mère* (Is 49,14; 66, 12-14). Mais l'image qu'on lui appliquera le plus souvent sera celle d'un *Fiancé* ou d'un *Époux*. « Comme un jeune homme épouse une vierge, ton architecte t'épousera; et comme le mari se réjouit de son épouse, ton Dieu se réjouira de toi » (Is 62,5).

Inaccessible, Dieu est en même temps le tout-proche; il se livre et se donne à sa créature, lui révèle ses secrets les plus profonds de son intimité et l'y introduit par son Fils Jésus qui est son épiphanie suprême, Dieu manifesté dans la chair. En lui, Dieu se fait connaître comme Père, Fils et Esprit. Dieu n'est pas seulement la Ténèbre divine, mais la vie féconde, la communion mutuelle. S'il révèle à la créature ses profondeurs, ce n'est pas pour se livrer en spectacle lointain: par un don ineffable, il la fait participer à son être et à sa vie. Par le Fils, nous pouvons pénétrer dans le sein du Père. Devenus un avec Jésus, nous sommes en vérité ses fils, il est notre Père, et son Esprit nous est donné. Entre l'Époux et l'Épouse tout devient commun: et l'être et la vie. Car le point d'aboutissement comme le point de départ du créé et de son histoire c'est le sein du Père où le Fils incarné ramène, dans l'Esprit, le cosmos entier.

*

Parvenus à ce point, nous ne pouvons que nous abîmer devant la Majesté de Celui qui est, et devant la bonté de celui qui est Amour. « Grandes et merveilleuses sont tes œuvres, Seigneur Dieu, Maître-de-tout; justes et droites tes voies, ô Roi des nations. Qui ne donnerait, Seigneur, révérence et gloire à ton nom? Car seul tu es saint! » (Ap 15, 3-4).

Rosemont, Montréal.

PATERNITÉ ET MATERNITÉ SPIRITUELLES

par

Ovila MELANCON, C.S.C., *Aumônier.*

Sanatorium Notre-Dame, Ste-Adèle en bas, Qué.

1) LA VIRGINITÉ PERMET LES AFFECTIONS HUMAINES, MAIS APRÈS DIEU.

L'amour de Dieu détient le premier rang dans l'état de chasteté consacrée, il polarise et nourrit les tendances instinctuelles. Mais le dévouement au service du prochain développe le sens de la paternité et de la maternité spirituelles. D'une façon générale, ce qui sera affirmé de la paternité spirituelle, le sera aussi, en apportant les sourdines nécessaires selon les circonstances, de la maternité spirituelle.

Dieu n'est pas unique objet d'amour dans l'âme consacrée, pas plus qu'il ne l'est dans toute âme chrétienne. A ce sujet, Notre-Seigneur a été très explicite dans l'Évangile. En effet, voici la réponse du Maître à un pharisien qui lui posait une question pour l'embarrasser: « Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi? Jésus lui répondit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit. C'est le plus grand et le premier commandement. Le second est semblable au premier: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. En ces deux commandements tient toute la Loi et les prophètes » (1).

Sans qu'on le lui ait demandé explicitement, Notre-Seigneur n'hésite pas à placer spontanément l'amour du prochain à côté de l'amour de Dieu. Ce devoir d'aimer le prochain, que le Maître a plusieurs fois rappelé dans l'Évangile, est donc indéniable. Il nous reste à voir à quelles conditions cet amour du prochain peut être authentique, et comment il peut s'intégrer à la charité théologale, notamment dans l'âme consacrée, puisque tel est spécifiquement le sujet étudié présentement.

L'amour de Dieu exige donc l'amour de l'homme; ainsi, il n'exclut pas les amitiés, les affections humaines, les dévouements; mais ceux-ci, pour demeurer dans les cadres de la charité théologale, doivent conserver « une certaine allure dépourvue de passion, de

1. Mt., 22, 36-40.

possessivité, et surtout d'exclusivité, qui leur permet de rester très vifs, tout en n'étant pas à la première place » (2).

En effet, l'état de chasteté parfaite, choisi pour appartenir plus étroitement au Christ, ne constitue pas un retranchement absolu du commerce avec les hommes. En effet, plus l'âme consacrée *semble* éloignée des hommes par l'intensité de son union avec Dieu, plus elle est accueillante aux hommes et plus elle se livre à eux: « Si la devise de la virginité est *Dieu seul*, écrit le père Le Guillou, il importe de la bien entendre. On ne peut être tout entier référé à Dieu, sans être par le fait même référé à tous les êtres, qu'il a créés, gratuitement, par amour. La virginité, en livrant à Dieu, livre à tous les hommes; si elle interdit la convoitise de l'appui créé en tant que tel, Dieu devant demeurer l'unique source et l'unique fin de notre amour, elle postule par son mouvement même la rencontre avec les autres êtres par la *médiation de Dieu*: elle nous les fait accueillir comme le don actuel de Dieu. [...]

« Ainsi, la virginité, loin de restreindre l'amour, le dilate à l'infini, et c'est pourquoi elle s'ouvre sur ces relations proprement spirituelles, qui sont le niveau de la charité, où l'être est appelé à aimer comme le Christ a aimé » (3).

En conséquence, pour ne pas frustrer Dieu de l'amour premier qui lui est dû, il convient de bien noter que « ce ne sera pas pour trouver une compensation à ses besoins affectifs d'amour ou de maternité que la chrétienne se dévouera au prochain, mais simplement pour répandre l'amour qu'elle a reçu. [...]

« Cette idée de fraternité, « de fraternité universelle », comme disait le P. de Foucauld, faisant du consacré le frère ou la sœur de tout homme, ne se réalise pas par un débordement affectif au plan de la sensibilité qui se cherche, au lieu de donner avec désintéressement et dans le pur intérêt de l'autre; on l'atteindra par l'approfondissement toujours plus intense de cette communauté de sang en l'adoption du Père céleste » (4).

La charité pour le prochain ne pourra donc pas s'établir au plan de l'affectivité sensible qui recherche sa propre satisfaction; au

2. Dr Suzy ROUSSET, *Aspects psychologiques de la chasteté*, dans *La chasteté* (Coll. Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui), Paris, Éditions du Cerf, 1953, p. 199.

3. M.-J. LE GUILLOU, O.P., *Virginité et vie théologique*, dans *La chasteté*, p. 138.

4. J.-M. PERRIN, O.P., *La virginité chrétienne*, Desclée De Brouwer, 1955, p. 109.

contraire, cette affectivité, avec tout son sous-bassement instinctif, devra tendre à se centrer sur Dieu, ainsi que sur les hommes, mais en tant que ceux-ci se réfèrent à lui. En conséquence, à cause de l'objet aimé qui est atteint sur un plan supérieur à celui du mariage, « les transformations de l'affectivité seront plus profondes, et ne pourront croître que sur une aptitude à l'oblativité bien réelle dès le départ. Par la suite, l'oblativité dans le don de toutes ses facultés unifiera la personnalité en la centrant sur l'unique objet de son amour » (5).

L'âme consacrée peut retrouver dans la maternité divine de Marie, les principes de toute maternité spirituelle. En effet, « la maternité spirituelle de la Vierge dérive directement de sa maternité divine, dont elle constitue le prolongement et l'accomplissement à l'égard des *membres* du Christ » (6). A l'exemple de la très Sainte Vierge, les âmes consacrées devront commencer par former le Christ dans leur âme, car c'est ainsi qu'elles se prépareront à favoriser sa venue en d'autres âmes et à développer à leur égard une maternité vraiment spirituelle.

2) LE SENTIMENT DE PATERNITÉ ET DE MATERNITÉ EST ENRACINÉ AU PLUS PROFOND DE L'AFFECTIVITÉ HUMAINE.

Dans une allocution adressée aux dirigeantes féminines de l'Action catholique italienne, le 21 octobre 1945, S.S. Pie XII rappelait que la maternité est la fonction naturelle de la femme: « La fonction de la femme, sa manière d'être, son inclination innée, c'est la maternité. Toute femme est destinée à être mère; mère au sens physique du mot, ou bien dans un sens plus spirituel et plus élevé, mais non moins réel » (7).

Ce qui est vrai de la maternité l'est aussi de la paternité, et la réalisation spirituelle de l'une et de l'autre suppose, dans cet instinct profond, la purification de tout égoïsme et son orientation vers l'oblativité parfaite, mais sans anéantir l'affectivité humaine: « Si l'on renonce au mariage, écrit le père Mersch, ce n'est pas qu'on

5. ROUSSET, *Aspects psychologiques de la chasteté*, dans *La chasteté*, p. 199.

6. P. Paul-Marie de la Croix, O.C.D., *Marie, modèle de la femme consacrée*, dans *La chasteté*, p. 157.

7. *Le problème féminin* (Coll. Enseignements Pontificaux), Paris, Desclée & Cie, 1953, p. 119.

redoute les sacrifices et les dévouements qu'il réclame. C'est, au contraire, à cause des services et des travaux qu'il empêche. Qui voue la chasteté n'éteint pas en lui la tendresse humaine. Il aimera, mais autrement, d'un amour dégagé au maximum de convoitise, débarrassé de recherche personnelle et de calculs jouisseurs. [...]

« La chasteté, amour plus puissant que l'amour, donnera des pères et des mères à ceux qui n'en ont plus. Elle entourera de sollicitude et de tendresse les misères des malades et la décrépitude des vieillards. [...] Elle rêvera de se donner jusqu'à la mort et, jalouse d'être indissoluble comme l'amour conjugal, elle s'enlèvera par vœu le droit de se reprendre » (8).

La chasteté consacrée ne doit pas être considérée seulement sous son aspect négatif de renoncement aux joies légitimes du mariage, mais surtout sous son aspect de don à Dieu et aux âmes: « Trop souvent, écrit le père De Keyser au sujet du célibat ecclésiastique, on ne l'envisage que comme un renoncement physiologique, une continence matériellement avec les refoulements pénibles qu'elle entraînerait. En fait, elle n'est pas le refus d'une simple satisfaction charnelle, mais la renonciation volontaire à la paternité légitime et bénie de Dieu dans l'ordre humain, en vue d'une paternité beaucoup plus noble, celle des âmes, pour l'amour de Jésus-Christ » (9).

Par ailleurs, la virginité chrétienne, en s'approchant des sommets de l'amour divin, capte et spiritualise, en un sens, les instincts les plus rebelles et elle semble les faire participer aux propriétés de l'esprit et de la grâce. Ainsi, la réunion et l'harmonie des éléments opposés dépasse manifestement les forces naturelles, car seule une transformation divine peut donner « à cette énergie recrée d'en haut, d'avoir à la fois des propriétés contradictoires comme sont l'intransigeance du détachement et la tendresse du cœur, la distance par rapport à toute créature et une puissance infinie d'accueil et d'ouverture, l'horreur du péché et une miséricorde compréhensive à l'égard des pécheurs, une pureté absolue et un sens pénétrant des réalités de la chair et du cœur » (10).

8. E. MERSCH, S.J., *Amour, mariage, chasteté*, dans *Intelligence et conduite de l'amour*, 7^e éd., Desclée De Brouwer, 1945, p. 126-127. Voir aussi Ch.-V. HÉRIS, O.P., *Spiritualité de l'amour*, Paris, Éditions Siloz, 1951, p. 313.

9. Ch. De KEYSER, S.S.S., *Vie du prêtre et sacrement de l'Ordre*, dans *Revue Eucharistique du Clergé*, 53 (1950) 272-273.

10. PERRIN, *La virginité chrétienne*, p. 83.

De plus, la sublimation des tendances affectives pour les intégrer à l'amour du prochain, revêtira des caractéristiques particulières dans ses manifestations concrètes, selon qu'il s'agira de l'homme ou de la femme, du moins si l'on considère cette sublimation en fonction des aptitudes naturelles propres à l'homme et à la femme respectivement: « La sublimation se réalise par l'amour de nos frères, écrit Joseph Folliet, par le dévouement total à ces êtres visibles qui représentent le Dieu que nous ne voyons pas. Plus ce dévouement sera concret, immédiat, exigeant, mieux il garantira la chasteté, surtout pour les femmes qui ont besoin d'aimer et de protéger des êtres vivants, dans leur singularité même. L'homme sert plus facilement ses frères à travers des organisations complexes ou des abstractions.

« L'expérience montre que la femme célibataire qui s'attache à des ensembles trop vastes, à de grands mouvements, par exemple, très souvent s'y durcit, s'y dessèche, s'y déféminise, tout en y portant les travers féminins de la domination jalouse et de l'intérêt trop passionné. On dirait qu'elles défendent leur *œuvre* ou leur fonction comme la mère défend sa progéniture contre les voisines. L'homme même, plus porté à l'abstraction et au détachement philosophique, ne peut, s'il n'a pas de compensations familiales, passer toute sa vie à organiser, à légiférer ou à gouverner des ensembles. Il lui faut, pour le contenter, le service des personnes humaines, avec les liens d'amitié, le don de personne à personne que requiert un tel service » (11).

Si l'on se contente d'une existence médiocre dans l'état de chasteté, se rencontrent, à des degrés divers, les inconvénients de l'absence de paternité ou de maternité. Toutefois, ces inconvénients n'existent pas, si sont remplis loyalement et généreusement les engagements voués à Dieu et au prochain, ou encore si l'on se livre à une activité supérieure: « Si l'être humain n'était que chair, écrit le docteur René Biot, il serait fatalement amoindri lorsqu'il ne trouve pas sa voie habituelle d'épanouissement sexuel; privé de la joie des sens et des stimulants biologiques et moraux qu'elle suscite, il serait inéluctablement marqué d'une flétrissure. On en a rencontré du reste des exemples parmi ceux et celles dont le célibat n'est pas librement consenti, quand il s'agit de vocation; ou héroïquement surmonté, s'il est imposé par les circonstances. Le type biologique

11. *Essai sur la chasteté chez les célibataires, dans Morale sexuelle et difficultés contemporaines*, Paris, Éditions Familiales de France, 1953, p. 326.

et mental du vieux garçon et de la vieille fille est trop connu pour qu'il soit besoin de le décrire.

« Mais, que l'on se trouve au contraire en présence de vocations religieuses authentiques — nous insistons sur l'adjectif et faisons ainsi allusion à la longue série de problèmes médicaux et moraux que peut soulever la vie religieuse; ou que l'on ait affaire à des célibats qui, bien qu'ils ne répondent pas au vœu secret de la nature, sont cependant loyalement acceptés, sans les incessantes revendications du refoulement; qu'il s'agisse de vies laïques totalement consacrées à une activité supérieure, science, art, œuvres sociales, dévouement à d'autres familles, l'être humain aboutit par cette voie au même plan d'amour que s'il avait transmis charnellement la vie » (12).

Ainsi, pour ne parler ici que de la religieuse, on doit affirmer que si son épanouissement biologique est moindre que celle de la mère de famille, sa maternité spirituelle compense largement: « Il est incontestable, écrit encore le docteur Biot, que, au strict point de vue biologique, une religieuse est moins épanouie dans sa féminité qu'une mère de famille. Nous répétons: au strict point de vue biologique. Or, nous avons essayé de montrer comment la biologie de la femme conditionnait son activité spirituelle. Allons-nous conclure que l'activité spirituelle, la valeur comme personne humaine, de la moniale est moindre que celle de la mère ?

« Nul ne contestera que, en renonçant aux joies de la maternité, cette novice fait un sacrifice. Quelle en est la portée ? [...] Suivant les cas, ce sacrifice sera un lourd fardeau, tandis que dans d'autres il ne diminuera en rien les qualités d'esprit et de cœur. [...]

« Le biopsychologue est conduit à penser qu'il y a là quelque chose d'autre qui a suppléé. Le chrétien sait que cette autre chose c'est la grâce; cette autre chose, c'est d'ailleurs encore de l'amour, de l'amour immatériel certes, mais — précisément pour cette raison — de l'amour plus riche encore, de l'amour de toutes les puissances de surnaturalisation de l'être » (13). Dans les circonstances normales, la maternité spirituelle devient plus féconde que la maternité physique (14).

12. *Éducation de l'amour*, Paris, Plon, 1949, p. 49-50.

13. *La personnalité féminine et le mariage*, dans *Intelligence et conduite de l'amour*, p. 87-88.

14. Voir Dr Fabienne SIGNOUD, *Aspects médico-psychologiques de la chasteté féminine dans le célibat et le mariage*, dans *Médecine et sexualité* (Coll. Convergences), Paris, Éditions Spes, 1950, p. 146.

- 3) LA CHARITÉ THÉOLOGALE NE DÉTRUIT PAS L'INSTINCT PATERNEL OU MATERNEL, MAIS ELLE L'UTILISE EN LE SUBLIMANT.

L'âme consacrée à Dieu ne condamne pas à l'atrophie ses facultés d'aimer, puisqu'elles sont largement comblées par l'amour de Dieu et du prochain (15). La paternité ou la maternité spirituelles sont même nécessaires en dehors du mariage à l'homme ou à la femme « sous peine de rester un fruit sec », (16) ou de dévier vers l'égoïsme ou le refoulement.

Sans doute, la sublimation de l'instinct paternel ou maternel, en faisant participer l'âme consacrée à la fécondité spirituelle de l'Église, « s'opère au delà du sensible, dans le plan surnaturel que la foi connaît » (17). Néanmoins, si cet amour est spirituel, il n'est pas pour autant désincarné: « Quand nous disons amour spirituel, écrit le père Le Guillou, nous ne disons pas: amour spirituel désincarné. La virginité, en effet, ne vient pas ruiner la délicatesse de l'amitié humaine entre les hommes, mais l'approfondir: elle réalise *selon un mode mystérieux* l'assomption de ce qui avait été sacrifié; elle consacre en effet cette transfiguration du corps par l'esprit, cette harmonie profondément humaine, qui permet à l'homme de se donner dans la spontanéité et le désintéressement de la vraie liberté: l'être virginal se donne à fond dans sa référence à Dieu, il dispose pour aimer de l'Amour Infini, et l'on sait le mot magnifique du Curé d'Ars: *le cœur des saints est liquide* » (18).

En effet, à cause de l'élargissement du cœur opéré par l'Amour divin, l'âme consacrée se dépasse en paternité ou en maternité spirituelles d'une extraordinaire fécondité (19). La raison fondamentale en est que, dans l'économie actuelle de la Rédemption, l'état de virginité consacrée à Dieu est supérieur à l'état du mariage (20).

La diffusion de la vie spirituelle, à laquelle se vouent les prêtres, les religieux et les religieuses, découle d'une paternité et d'une maternité spirituelles qui, à cause de leur générosité, de leur tendresse

15. Voir P. FÈCHLROLLE, *Le ministère, source de sanctification*, dans *Prêtres au service de l'Évangile*, Liège, Pensée Cath., 1949, p. 23.

16. SIGNOUD, *loc. cit.*, p. 135.

17. ROUSSET, *Aspects psychologiques de la chasteté*, dans *La Chasteté*, p. 206.

18. *Virginité et vie théologale*, dans *La chasteté*, p. 138-139.

19. Voir Une Prieure Générale, *Information et formation des religieuses à la chasteté aux diverses étapes de leur vie*, dans *La chasteté*, p. 221.

20. Pour une étude élaborée de ce problème, voir O.M., c.s.c., *Supériorité de l'état de virginité sur l'état du mariage*, dans *Culture*, 19 (1958) 298-317; 20 (1959) 48-62.

et de leur force, l'emportent sur l'état du mariage: « La paternité spirituelle [...] compense et très au-delà la paternité temporelle à laquelle l'apôtre a renoncé. Il ne fonde pas un foyer déterminé et limité, où se transmet une vie qui dure soixante ou quatre-vingts ans, il travaille à engendrer des âmes à Notre-Seigneur, à leur communiquer une vie qui doit durer toujours.

« Il faut admirer de même la maternité spirituelle des vraies religieuses, qui, par une fidélité grandissante, méritent vraiment d'être appelées épouses de Jésus-Christ; elles exercent cette maternité à l'égard des enfants abandonnés, des pauvres délaissés de tous, à l'égard des malades sans aucun secours, à l'égard des âmes en souffrance qui vont à la dérive, à l'égard des agonisants. [...]

« La pureté parfaite rend l'âme de plus en plus semblable à Dieu, forte, lumineuse, aimante, et nous fait participer à sa paternité spirituelle, à celle du Sauveur, venu pour fonder, non pas une famille restreinte, mais la grande famille de l'Église qui doit s'étendre à tous les peuples et à toutes les générations » (21).

4) L'AMOUR VIRGINAL N'ÉTOUFFE PAS L'AFFECTIVITÉ, MAIS IL REQUIERT LE DON DE SOI.

Au nom de l'amour virginal, on ne peut abolir en soi toute sensibilité, sinon l'on devient, selon l'expression de saint Thomas, « un insensible et un rustre » (22). Le saint Docteur considère, en effet, l'insensibilité comme l'un des vices opposés à la tempérance. Elle est, selon lui, contraire à l'ordre naturel, puisque la nature a attaché une délectation aux opérations nécessaires à la vie humaine. Conséquemment, la droite raison éclairée par la foi exige que l'homme accepte les délectations, dans la mesure où elles sont nécessaires à la conservation de son existence et de son espèce (23), c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augustin, « avec la modération d'un usufruitier, plutôt qu'avec la passion d'une âme qui en serait éprise » (24). On sait d'ailleurs que ce fut l'erreur des Manichéens de considérer les délectations sensibles comme *intrinsèquement* mauvaises.

21. R. GARRIGOU-LAGRANGE, O.P., *Les trois âges de la vie intérieure*, Paris, Éditions du Cerf, 1938, t. 2, p. 150-151.

22. Voir *Somme théol.*, IIa IIae, q. 152, a. 2, sol. 2.

23. Voir *Ibid.*, IIa IIae, q. 142, a. 1.

24. *De moribus Ecclesiae*, c. 21.

Ces principes fondamentaux, le père Hérís les applique ainsi à l'affectivité: « L'amour virginal n'a pas à se scandaliser de l'attrait sensible qui le porte vers la créature. Il serait, il est vrai, plus simple de tenter d'étouffer l'affectivité passionnelle sous la contrainte d'une austérité intransigeante. Mais ce serait aux dépens de l'affectivité de l'esprit qui a besoin de la chaleur du cœur pour exercer toute sa puissance de rayonnement. Aussi bien les personnes qui se sont consacrées à Dieu par le vœu de virginité, prêtres, religieux ou religieuses, si elles ont renoncé au monde, n'en vivent pas moins dans le monde pour la plupart, ou du moins elles ont avec lui de fréquents contacts. Elles ne peuvent éviter d'éprouver les attrait naturels qui viennent de l'affectivité sensible » (25).

Selon saint Thomas, l'insensibilité peut être un vice opposé à la tempérance, si elle porte à rejeter les délectations *bonnes et nécessaires* qui sont conformes à la droite raison éclairée par la foi. Néanmoins, le même Docteur fait remarquer qu'il y a aussi une certaine insensibilité qui est une *vertu*, c'est-à-dire l'abstention de certaines délectations en vue d'une fin supérieure, comme l'intérêt de la santé, le meilleur accomplissement du devoir d'état, l'ascèse en vue de la santé de l'âme ou de la divine contemplation (26), ou même en vue de la paternité spirituelle: « Les hommes qui ont assumé la fonction de contemplatifs et de pères dans l'ordre spirituel, font très bien de renoncer à beaucoup de jouissances auxquelles ceux à qui incombent les travaux matériels et la paternité selon la chair font bien aussi de ne pas renoncer » (27).

La paternité et la maternité spirituelles, en tant que telles, supposent le renoncement aux plaisirs charnels, mais elles exigent aussi *impérieusement* une ascèse particulière, même sévère, qui dégagera peu à peu l'âme de ses relations égocentriques avec le prochain et favorisera l'authentique sublimation des tendances affectives. A ce sujet, voici quelques lignes qui résument admirablement cette ascèse: « L'amour-passion tend, par lui-même, s'il n'est contenu par la raison et le vouloir, à la possession jouisseuse de la créature. Il est non moins certain que l'amour virginal doit se refuser à cette entreprise. Il faut donc de toute nécessité utiliser uniquement dans l'amour sensible les éléments qui favoriseront dès

25. *Spiritualité de l'amour*, p. 320-321.

26. Voir *Somme théol.*, IIa IIae, q. 142, a. 1; q. 152, a. 2, sol. 2.

27. IIa IIae, q. 142, a. 1, sol. 2.

relations amicales supérieures, et s'opposer coûte que coûte à tout instinct d'appropriation affective.

« La chose n'est pas aisée, on le pense bien, et requiert une ascèse sévère de la sensibilité. La première condition, pour réussir, est de voir clair dans le jeu des affectivités qui se déroule en nous, de ne pas se leurrer sur la nature de l'attrait éprouvé, et de ne pas camoufler en amitié désintéressée ce qui n'est que pure convoitise. Les signes de cette erreur plus ou moins consentie sont l'envahissement de l'esprit par la pensée de l'être aimé; le besoin de le voir, de l'entretenir longuement, de le toucher; surtout la jalousie ressentie à l'égard de ceux qui peuvent bénéficier de son commerce ou de son amitié. [...]

« Aimer sous le commandement de l'amour virginal, c'est renoncer à la possession de l'être aimé, et ne rechercher que le don pur et simple de ce qu'il y a en nous de meilleur, dans la mesure même ou ce don peut être bienfaisant. C'est donc sacrifier son propre moi dans ses tendances égoïstes, dans ses exigences de tendresse et de témoignages affectifs multipliés dont il voudrait se repaître. C'est aimer à la façon d'un père ou d'une mère qui chérissent leur enfant pour lui-même sans penser à leur intérêt propre. [...]

« Que cela exige une énergie peu commune, puisée dans une charité et un amour de Dieu sans réserve, rien de plus exact. [...] Et s'il arrive que l'on ne soit pas suffisamment exercé dans la maîtrise de sa sensibilité, ou que la passion d'amour soit trop violente pour qu'on puisse espérer la vaincre autrement que par la rupture, il est préférable de se séparer de l'aimé pour sauver la virginité d'un amour qui se veut avant tout à Dieu. Quelque douloureuse que soit cette séparation, elle amène l'âme non pas à la sécheresse du cœur, mais à une libération qui sera féconde, par la suite, en dons d'une oblativité parfaite. La virginité du cœur est à ce prix, si l'on veut qu'elle soit vraiment la sauvegarde de la virginité de la chair.

« Ajoutons enfin qu'un cœur vierge n'a pas seulement à faire obstacle aux appétits de sa propre affectivité sensible, mais qu'il lui faut encore se libérer de l'emprise qui viendrait du dehors s'exercer sur lui. Un cœur vierge n'appartient qu'à Dieu: il ne doit pas se laisser accaparer par la créature, devenir sa propriété, son esclave ou son idole. S'il ne peut se dégager des liens qui tentent de l'enserrer, qu'il les brise. [...] Nous ne sommes pas seulement responsables

de ceux que nous aimons, mais tout aussi bien de ceux qui nous aiment » (28).

(À suivre)

PAULIN LEMAIRE et DONATO BALDI, *Atlas Biblique, histoire et géographie de la Bible* Louvain, Éd. du Mont César, 1960, 34 cm., 344 p.

Les deux Franciscains, professeurs du Studium Biblique de Jérusalem, donnent 5 ans après le volume une traduction française enrichie des plus récentes découvertes comme les fouilles de Hasor et Masada et la nouvelle chronique du musée de Londres apportant de précieuses précisions sur la première prise de Jérusalem en 597 avant le Christ.

Texte dense et clair, disposition rationnelle, 60 pages d'index géographiques, analytiques, alphabétiques, contenu profond, équilibré, enrichi d'une expérience de 30 ans font de cet ouvrage un merveilleux instrument de travail.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

BRETON, R.P. Valentin-M., O.F.M., *Aux âmes consacrées*. Lettres de direction I. Préface du R.P. Léon Bracaloni, O.F.M. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 18.5 cm. 236 pp. 8 NF.

Tous ceux qui ont connu le P. Breton, tous ceux qui ont lu sa vie, seront heureux de trouver dans les lettres du pieux franciscain un enseignement, une consolation, une règle de vie et une aide spirituelle. L'œuvre complète du P. Breton, théologien et auteur ascétique formé à l'école de saint Paul et de saint Jean, est une base pour les âmes intérieures qui cherchent une doctrine solide, profonde et simple sous son austérité; malheureusement cette œuvre n'est pratiquement pas accessible à tous. En revanche ce choix de Lettres fournira à leurs lecteurs de précieux encouragements, empreints d'une immense bonté et manifestant une rare compréhension pour tous les états d'âme. Dans un style moderne, le P. Breton met à la portée des lecteurs l'enseignement des grands directeurs d'âmes classiques: la charité d'un saint Vincent de Paul, la suavité d'un saint François de Sales, la clarté d'un Dom Marmion et l'esprit moderne d'un abbé Huvelin.

Ce pieux et docte ouvrage fournira de nombreux thèmes de méditation, de nombreux éclaircissements spirituels pour les âmes qui veulent s'élever dans la contemplation des choses divines. C'est un véritable directeur de conscience qui vient répondre aux questions et résoudre les problèmes de la vie ascétique. En même temps il entraîne sur la voie étroite mais sûre qui conduit à Dieu, la voie du renoncement qui est en même temps celle de l'enrichissement surnaturel.

Ouvrage particulièrement destiné aux religieuses.

28. HÉRIS, *Spiritualité de l'amour*, p. 321-323. Voir aussi SIGNOUD, *Aspects médico-psychologiques de la chasteté féminine*, dans *Médecine et sexualité*, p. 145-146. P. Paul-Marie de la Croix, *Marie, modèle de la femme consacrée*, dans *La chasteté*, p. 145-167. Concernant la paternité spirituelle du prêtre, voir PAUL LIEUTIER, *Il faut au prêtre une âme immense*, dans *Qu'attendez-vous du prêtre?* (Coll. Présences), Paris, Plon, 1949, p. 125.

DIMANCHE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

(25 septembre 1960)

Le Dimanche des techniques de diffusion aura lieu cette année, le 25 septembre prochain. Dans un précédent numéro (1) M. l'abbé Lucien Labelle, nous a déjà exposé les raisons qui ont incité Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada à prendre cette initiative. L'objectif de ce dimanche est d'éveiller l'opinion publique des catholiques sur leurs responsabilités à l'endroit de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision. Le thème adopté cette année est le suivant: « Les techniques de diffusion et la famille ». À titre documentaire voici le développement sommaire du thème de prédication proposé pour ce dimanche.

LA FAMILLE CHRÉTIENNE

Dans une lettre collective qu'ils publiaient au mois de novembre 1958, NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada rapportaient la description de la famille chrétienne idéale, donnée quelques semaines plus tôt par S.S. Pie XII:

...« de véritables centres de sainteté, où le Seigneur est présent avec sa grâce, où l'on prie en commun, pour assister ensuite aussi en commun aux offices du culte divin et recevoir les sacrements; où la loi de Dieu est observée exactement, où chacun de ses membres aspire sérieusement à la perfection en recourant aux moyens que la vie de famille elle-même procure et en accomplissant les devoirs qui lui sont propres; où se forment les esprits de futurs enfants dignes de l'Église, où il a assez de chaleur et de feu pour que les rayons bienfaisants s'en fassent sentir à tous ceux qui les entourent; où se posent doucement les regards d'un Dieu qui sait bien que là est faite constamment sa très sainte et adorable volonté ». (2)

L'INFLUENCE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION SUR LA FAMILLE

De multiples influences, venant de l'extérieur ou de l'intérieur, s'exercent sur la famille.

Parmi les influences venant de l'extérieur, il faut placer au premier rang les techniques modernes de diffusion: presse, cinéma, radio et télévision. C'est un fait, la production abondante et variée de ces techniques entre quotidiennement au foyer; elle transforme l'intimité familiale en une sorte de place publique ouverte à tout venant, à toute information, à tout divertissement.

Qui oserait mettre en doute la force d'influence des moyens de diffusion sur la famille, quand on sait la puissance de l'imprimé, de

1. Cf. VCR 18 (1960) 98-103.

2. Allocution de Pie XII à un groupe de familles espagnoles, 14 août 1958.

la parole et de l'image, et qu'on tient compte du fait que chaque jour apporte dans chacun des foyers sa ration de journaux et d'émissions radiophoniques ou télévisées ?

« Ces moyens techniques (cinéma, radio et télévision) — qui sont, peut-on dire, à portée de la main de chacun — exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire, conduisant aussi bien dans le royaume de la lumière, de la noblesse, de la beauté, que dans le domaine des ténèbres et de la dépravation... » (3).

CETTE INFLUENCE, EXERCÉE DANS LE SENS DE LA VÉRITÉ ET DU BIEN, SERA UN ENRICHISSEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE

En raison même de la puissance des techniques modernes de diffusion, il est nécessaire et vital que leur influence s'exerce dans le sens de la vérité et du bien.

Elles deviennent ainsi une source féconde d'enrichissement, tant sur le plan humain que sur les plans moral et spirituel, pour tous les membres de la famille.

« Elles (les techniques de diffusion) doivent servir la vérité...

« Il faut avant tout considérer comme sacrée la vérité révélée par Dieu...

« Au devoir de servir la vérité doit s'unir l'effort pour contribuer au perfectionnement moral de l'homme... » (4).

ACTION NÉCESSAIRE POUR QUE LES TECHNIQUES DE DIFFUSION EXERCENT UNE INFLUENCE SALUTAIRE SUR LA FAMILLE

S'il est une question qu'il faut aborder de façon positive, c'est bien celle des moyens de diffusion qui influencent si profondément la manière de penser et de vivre de chacun.

Les catholiques, et surtout les parents, n'ont pas le droit de demeurer inactifs quand l'institution familiale est menacée.

Mais là ne s'arrête pas leurs obligations. Ils ont encore le devoir de faire en sorte que la famille reçoive de l'extérieur tout l'apport nécessaire qui lui permette de s'épanouir dans un climat authentiquement chrétien.

Il y a d'abord l'*action privée et personnelle*. Par exemple l'action des parents qui apprennent à se servir de ce que leurs enfants lisent, voient et entendent à la maison de manière à établir, à approfondir un « dialogue » éducatif entre tous les membres de la famille, surtout

3. Pie XII dans *Miranda Prorusus*.

4. *Ibid*

entre parents et enfants (5). Action des parents qui se donnent la compétence qu'il faut pour juger — critiquer au sens fort du mot — la qualité de ce qu'on offre à la radio, à la télévision. Action des parents qui savent être eux-mêmes tempérants dans leur usage personnel des techniques de diffusion. Etc.

L'action collective et publique est également nécessaire. L'action collective des familles peut prendre diverses formes, soit auprès des autorités politiques, soit à l'adresse des dirigeants des techniques de diffusion. Il s'agit avant tout d'exiger la qualité et le choix à tous points de vue dans la programmation et la production que présentent la presse, le cinéma, la radio et la télévision. Il faut en plus s'appliquer à fournir des suggestions positives en vue de favoriser la pratique des vertus familiales chrétiennes. Il ne faut pas hésiter à dénoncer avec vigueur et fermeté les productions dissolvantes et nocives, etc.

*
* *
*

Ce thème s'adresse d'abord aux familles. Les prêtres et les religieux ne peuvent toutefois rester indifférents aux problèmes d'influence de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision. Ils ont leur grande part de responsabilité dans la formation des laïcs, des jeunes en particulier, pour leur permettre de canaliser cette influence. SS. le Pape Pie XII disait expressément dans son Encyclique *Miranda prorsus* du 12 septembre 1957: « Le prêtre (nous pouvons ajouter les religieux qui ont charge d'âmes) doit connaître les problèmes que le cinéma, la radio et la télévision posent aux âmes. Le prêtre qui a charge d'âmes peut et doit savoir ce qu'affirment la science, l'art et la technique modernes en tant que cela concerne la destinée et la vie religieuse et morale de l'homme » (6). Voilà pourquoi les journées sacerdotales d'études sociales de 1958 émettaient au cinquième de leurs vœux: « Considérant, d'une part, que la culture cinématographique fait partie intégrante de l'éducation; considérant d'autre part, que les éducateurs doivent être en mesure de donner des directives appropriées en ce domaine, les participants aux Journées Sacerdotales d'Études Sociales émettent le vœu: a) que, dans les institutions d'enseignement soit assurée, dans la mesure du possible, une initiation solide et graduée aux

5. Cf. *Code pour les éducateurs usagers de la télévision* dans *Unda*, avril (1959) 19-20.

6. Pie XII dans *Miranda prorsus*.

techniques modernes de diffusion, par l'introduction de cette matière au programme des études et l'établissement de ciné-clubs, de télé-clubs et autres moyens; *b*) que, à cette fin, les prêtres, les religieux et les religieuses en charge de l'éducation puissent faire un usage rationnel des instruments modernes de diffusion, comme le journal illustré, le cinéma, la radio et la télévision, en vue de se former eux-mêmes un jugement personnel sur la valeur morale et esthétique de ce qui est présenté » (7).

Nous comprenons le pourquoi d'une telle attitude. Il est indéniable que les religieux enseignants en particulier ont le devoir de renseigner et de guider les élèves sur la qualité et la valeur morale des programmes télévisés, sur les films qui leur sont offerts, sur les journaux qu'ils ont à leur disposition; ils ont à répondre souvent aux questions des parents sur les mêmes sujets; ils auront même un jour ou l'autre à collaborer avec les responsables de ces techniques de diffusion par des observations, des suggestions, des critiques constructives.

De cette façon ils contribueront à ce que la presse, le cinéma, la radio et la télévision « conformément à leur mission éducative, se mettent au service de la vérité, de la moralité, de la justice et de l'amour ».



BIBLIOGRAPHIE

P. WARLOMONT, *Choisis ce que tu lis, vois, écoutes*. Radio-Pressé-Écrans. — « Études Religieuses » no 718. Bruxelles, La Pensée Catholique, 1956, 88 pp.

Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront. Montréal, Éditions Bellarmin, 1957, 171 pp.

Influence de la Presse, du Cinéma, de la Radio et de la Télévision. 34e Semaine Sociale du Canada, Montréal 1957. Montréal Institut Social Populaire, 1957, 242 pp.

Qu'en pense l'Église ? Télévision, Cinéma, Radio. Encyclique « Miranda Prorsus ». Traductions et Commentaires. Documents Annexes. Paris, Bonne Presse, 1958, 172 pp.

S.S. PIE XII, *La presse et les lectures*. Montréal, Fides, 1959, 167 pp.

7. Cf. Journées sacerdotales d'Études sociales tenues à Sainte-Anne-de-Beaupré, du 19 au 22 mai 1958, dans *Relations* 18 (1958) 180-181.

CONSULTATIONS*

36. *Toutes les fois que je vais dans ma famille, on essaie de me faire comprendre que la vie du mariage est plus grande que la vie religieuse car « le mariage c'est un sacrement et la vie religieuse n'en est pas un ». Moi, je sais bien que la vie religieuse est plus sublime car c'est un don, une oblation totale de tout son être à Dieu, mais je manque d'arguments pour le faire comprendre.*

L'on trouvera dans le présent numéro un article substantiel qui fournira la réponse adéquate à cette objection souvent présentée. On a toujours été d'accord à reconnaître dans la chasteté extra-conjugale, et dans la chasteté parfaite particulièrement, une valeur particulière. Même les peuples les plus dépravés ont toujours considéré les « vierges » avec un certain respect; bien plus, ils l'ont exigée de leurs prêtres, au moins temporairement au moment des actes du culte. Les fonctions du culte et l'usage du sexe ne semblent pas compatibles; l'abstention constitue une sorte de purification avant de s'approcher de l'autel. On en trouve des échos dans la loi mosaïque; dans la tradition chrétienne, l'abstention des relations conjugales avant la réception de l'Eucharistie était un reste de ces idées. N'avons-nous pas encore aujourd'hui, dans l'Église, la cérémonie des relevailles ?

Toutefois la chasteté parfaite, admirée avant le Christ, n'est devenue une pratique habituelle que depuis l'Évangile. L'Église en a fait la gloire de son sacerdoce. Défendue par les Pères de l'Église contre les attaques de Jovinien, contre le luthéranisme par le Concile de Trente, la chasteté parfaite dans la Tradition chrétienne est considérée comme un état supérieur à l'état du mariage; remarquez que la comparaison est établie des états, non des personnes qui vivent dans ces états.

La première preuve de l'excellence de la chasteté parfaite est puisée en saint Paul dans sa première Épître aux Corinthiens, chapitre sept. Les auteurs récents cependant ont ajouté d'autres arguments, dont un des principaux vient de l'héroïcité nécessaire pour vivre la chasteté parfaite. L'argument le plus frappant cependant vient de ce que la nature oriente l'homme vers le mariage: l'homme est un être imparfait destiné à être perfectionné par un être de l'autre sexe tant sur le plan physique que psychologique. Cette imperfection naturelle, pour être acceptable, doit être complétée par une perfection spirituelle. Mais seul peut suppléer parfaitement à cette lacune, le Christ, l'époux mystique de l'âme virgine. Ce mariage mystique est la seule raison d'être de la virginité.

La vie religieuse est donc un mariage mystique, c'est-à-dire le don de soi non pas à une autre personne humaine, mais au Christ lui-même. C'est ce qui fait son excellence aux yeux de Dieu.

Montréal

A.-M. HAMELIN, O.F.M.

37. *Une élève voudrait parler à une de ses maîtresses, mais se sentant trop gênée: « Je vais vous l'écrire, ma Sœur, mais à condition que vous me promettiez de ne le dire à personne ». La sœur promet, mais comme la règle défend de recevoir ou de lire des lettres sans le contrôle des Supérieures, elle a dû montrer cette lettre à la supérieure locale et à la Provinciale. Faut-il, afin de ne pas être accusée à manquer à la discrétion promise,*

* Nous nous excusons auprès de nos Lecteurs si nous ne pouvons donner immédiatement suite à leurs demandes. Nous nous efforcerons de répondre sans retard à toutes les consultations qui nous ont été transmises.

envoyer toutes les élèves, qui veulent nous parler, à la Supérieure et risquer qu'elles n'aillent pas et ne s'ouvrent à personne ? Ou bien peut-on dire que ces confidences écrites ne sont pas des lettres et ne tombent pas dès lors sous le contrôle des supérieures, et qu'on peut les recevoir et y répondre sans en parler à personne tout comme des confidences orales ?

Afin de clarifier la question je vais distinguer quatre problèmes dans cette consultation.

1. — Une sœur enseignante a-t-elle le droit de recevoir les confidences des enfants, ou cela doit-il être réservé à la Supérieure ?

2. — Les Supérieures ont-elles le droit de défendre aux sœurs de recevoir de telles confidences ?

3. — Les Supérieures ont-elles le droit d'exiger qu'on leur révèle ces confidences, orales ou écrites ?

4. — Comment concilier le respect du secret et le droit d'inspection de la correspondance des Supérieures ?

1. — Je ne vois pas à quel titre l'on pourrait refuser à une sœur enseignante le droit de recevoir des confidences des élèves. Si c'est une œuvre de miséricorde spirituelle d'instruire les ignorants, de donner un bon conseil, de consoler les affligés, pourquoi serait-il défendu à une religieuse de pratiquer la charité ? Si comme éducatrice elle tient la place des parents, dont c'est le devoir d'instruire et de conseiller leurs enfants, comment lui refuser le droit d'instruire elle aussi et de conseiller et par conséquent de recevoir les questions des enfants ?

2. — De ceci découle que les Supérieures ne peuvent défendre aux Sœurs d'une façon générale et habituelle de recevoir les confidences des enfants; ce serait leur défendre de pratiquer la charité et entraver leur travail d'éducatrices. Mais il peut se présenter des cas particuliers, où la Supérieure pourra ou devra l'interdire, par exemple à cause de l'imprudence de telle religieuse, des critiques ou divisions qu'elle sème, du danger d'amitiés particulières, etc... Cependant la défense ne doit jamais être générale et jamais inspirée par le désir de tout contrôler et de tout savoir, qui est un désir purement naturel. Personne n'a le droit de défendre à Dieu de se servir d'autres instruments pour faire le bien; il est impossible qu'une seule personne puisse tout faire et il faut savoir partager l'autorité avec d'autres. Enfin la confiance ne se commande pas, il faut la gagner, l'inspirer. Si une supérieure prétendait avoir le monopole des confidences, cela voudrait dire qu'elle se pense seule capable de donner un conseil à un enfant, ce qui est beaucoup de prétention; le résultat serait que plus sieurs, peut-être beaucoup, se fermeraient complètement ou s'ouvriraient à des compagnes nullement qualifiées pour les aider.

3. — Pour répondre à la troisième question il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit l'enseignement de la théologie au sujet du secret. En plus du secret sacramental, qui n'entre pas en jeu ici, les théologiens distinguent le secret naturel, le secret promis et le secret confié. Les confidences faites à condition qu'elles soient gardées secrètes rentrent dans la catégorie du secret confié ou secret rigoureux, qui oblige en justice et gravement en matière grave. L'obligation est encore plus grave, lorsqu'il s'agit du secret professionnel, des choses que l'on confie à quelqu'un à raison de la charge qu'il occupe. Les confidences ainsi faites à une éducatrice semblent bien rentrer dans la catégorie du secret professionnel. Il n'est permis de révéler un secret confié, que dans quatre cas: pour écarter un dommage public grave pour l'Église ou

pour l'état, pour écarter un dommage grave pour un tiers innocent, pour éviter un dommage grave à celui qui a confié le secret, pour éviter un dommage pour celui qui a promis le secret, à moins qu'il ait promis de ne pas le révéler même dans ce cas. En dehors de ces quatre cas révéler un secret confié est mal. Il s'ensuit dès lors que les supérieures n'ont pas le droit d'exiger qu'on leur révèle les confidences reçues, même écrites car cela ne change pas leur nature.

4. — Mais alors que devient le droit des Supérieures de contrôler toute correspondance, reçue ou envoyée? D'abord rappelons-nous qu'il s'agit du devoir de vigilance des Supérieures, qui doivent veiller sur les relations de leurs sujets avec le monde, afin d'écarter les imprudences ou les indiscretions, les relations épistolaires n'étant qu'une partie, et bien minime, de ces relations. Afin que les Supérieures puissent s'acquitter de ce devoir de vigilance sur la correspondance, les religieuses ne peuvent envoyer ou recevoir de lettres sans permission des Supérieures, sauf aux autorités mentionnées au canon 611, et les Supérieures ont le droit de les lire. Mais ce droit le Saint-Siège veut qu'elles s'en servent « avec prudence et charité ». Comme il y aurait imprudence à n'exercer aucune surveillance sur la correspondance des religieuses, il y aurait facilement manque de charité à prétendre lire toutes les lettres, quand la vertu, l'âge, la condition des correspondants n'autorisent aucun soupçon. L'excès de confiance est imprudence, l'excès de méfiance, dureté.

Il est pourtant une catégorie de lettres que les Supérieures n'ont pas le droit de lire, celles qu'on appelle lettres de conscience. Il faut la permission des Supérieures pour en écrire ou en recevoir. Si la Supérieure craint ou soupçonne abus, elle peut refuser la permission, mais si elle l'accorde, elle n'a pas le droit de lire ces lettres; car elle n'a pas le droit d'exiger la manifestation de la conscience, la révélation des secrets personnels.

On entend d'ordinaire par lettres de conscience celles qu'une religieuse écrit à un confesseur pour le bien de son âme et reçoit en réponse. Il semble cependant qu'il faille ranger dans la même catégorie les lettres reçues ou envoyées par une religieuse que d'autres consultent pour le bien de leur âme. Ici aussi la Supérieure peut permettre ou défendre cette sorte de correspondance en tenant compte de la prudence et de la charité: permettre indistinctement peut être imprudent, comme tout défendre un manquement à la charité... Mais si la Supérieure permet, elle n'a pas le droit de lire les lettres reçues ou envoyées; car elle violerait le secret en s'emparant des confidences, qui ne lui sont pas destinées.

Dans votre cas la sœur aurait mieux fait de demander la permission pour recevoir ces confidences écrites, mais le manquement n'est pas bien grand, puisqu'elle avait le droit de recevoir ces mêmes confidences de vive voix sans permission. Les Supérieures, n'avaient pas le droit d'obliger la sœur à leur communiquer le secret qui lui était confié à elle, et la sœur avait le devoir de ne pas obéir, mais je répète, dans ce cas seulement. Les Supérieures avaient seulement le droit de défendre à la sœur de recevoir ces confidences et d'y répondre, mais en tenant compte de ce que j'ai dit au no 2.

Je n'ai pas voulu discuter la question, si des confidences écrites doivent être considérées comme des lettres ou non. Les uns soutiendraient qu'elles ont tous les caractères d'une lettre; les autres qu'elles ne diffèrent des confidences faites de vive voix que parce qu'elles sont faites par écrit; et l'on discuterait à perte de vue sans arriver à s'entendre. Il semble qu'on concilie le droit de contrôle des Supérieures et

la discrétion, qui doit protéger les confidences reçues, même si on considère comme lettre les confidences écrites, si l'on fait comme j'ai dit.

Régina

L.-M. P.

38. *Une religieuse, chargée de diriger un cercle de philatélistes, s'est elle-même formé une collection d'environ 15,000 timbres-poste, sans faire de dépenses spéciales, en consacrant ses loisirs à ce hobby, qui stimule l'étude de l'histoire et de la géographie. Aujourd'hui, elle veut classer ces timbres dans un album, mais sa supérieure lui concédera l'album à condition qu'il demeure la propriété de l'école, quand cette religieuse sera changée de résidence. Est-il contraire au vœu de Pauvreté que de posséder une collection de timbres sans la permission de ses Supérieures ?*

Le vœu de pauvreté s'étend à tous les biens appréciables en argent. Le vœu simple enlève à la religieuse l'usage de ses biens sans l'assentiment de sa supérieure. Tout ce qu'une religieuse acquiert par son travail appartient à sa communauté (Can. 580, §2) et ne peut aucunement être considéré comme propriété personnelle. On viole donc le vœu de pauvreté « en acceptant, en retenant des choses ou en en usant à l'insu du supérieur... en utilisant des choses au delà du temps fixé par le supérieur, en employant des choses à un but différent de celui qui a été autorisé par le supérieur... » (JONE, *Précis de théologie morale catholique*, n. 411).

Ces affirmations doctrinales ne doivent pas porter au scrupule. Il est clair qu'une religieuse qui commence à conserver des timbres pour leur beauté ou leur intérêt historique et géographique n'a pas besoin d'une permission expresse de sa Supérieure. La situation change quand un travail patient de plusieurs années a mis une religieuse en possession d'une collection dont la valeur constituerait, en cas de vol, une matière grave. Il semble que ce soit le cas pour une collection de 15,000 timbres-poste classée d'une manière scientifique dans un album. La permission tacite de la Supérieure suffisait pour le lent accroissement de la collection: c'est donc dans les limites de l'obéissance que la religieuse a occupé ses loisirs et tout est bien. Maintenant qu'elle veut donner une valeur spéciale à sa collection, elle a voulu acquérir un album et ce fut l'occasion pour sa Supérieure de lui imposer un acte de détachement salutaire. Sans doute la religieuse a une affection spéciale pour sa collection, à laquelle elle a consacré librement ses loisirs. Certaines personnes ont beaucoup plus d'attraits pour des occupations en dehors de celles imposées par les supérieurs !

Pour faciliter son sacrifice, la religieuse pourrait considérer que sa collection aura beaucoup plus d'influence en restant à l'usage de toute une école plutôt qu'à son usage particulier. D'ailleurs, elle a dû faire collaborer ses élèves, qui seraient certainement heureuses de savoir que le fruit de leurs petites attentions demeurera sur place. Voilà donc une belle occasion de se détacher de choses secondaires, pour une personne consacrée à Dieu et qui a renoncé à tout en ce monde pour être libre au service de Dieu, pour mettre toute sa consolation dans les choses du ciel, qui ne périssent pas et dont il ne faudra jamais se séparer.

Passer outre à cette exigence légitime quoique dure d'un supérieur, ce serait manquer au vœu de pauvreté, et gravement à cause de la valeur de l'objet utilisé sans la dépendance voulue. Les remords qui pourraient survenir seraient bien fondés, puisqu'ils suivraient le péché.

Montréal

M. ANDRÉ, O.F.M.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ELLE A SAUVÉ LA VIE A DES MILLIERS DE JUIFS

Californie — Dans un couvent de Californie vit, depuis la fin de 1956, une femme isolée du monde extérieur. Des journalistes, des hommes politiques, des diplomates veulent la rencontrer; elle ne reçoit pas. Qui est donc cette religieuse qu'on veut voir mais qui ne consent à accueillir personne? Elle s'appelle Marguerite Schlachta; elle a été supérieure pour la Hongrie des « Missionnaires grises » à trois reprises, elle a été élue membre du parlement hongrois; elle a sauvé la vie à des dizaines de milliers de Juifs. Et maintenant elle consacre tout son temps à prier et à écrire, mais fuit tout genre de publicité.

C'est en 1922 que Sœur Marguerite Schlachta fit son entrée dans la vie politique. La politique chrétienne de Hongrie était peu agissante; les habitants d'un petit village eurent l'idée de présenter la candidature de la religieuse. Petite de stature, la Sœur grise n'a qu'une voix très faible, aussi son premier discours fut-il d'autant plus écouté. Simple, sans aucune attaque contre les adversaires de la politique chrétienne, ce discours fut tout entier dirigé contre ceux qui avaient profité et profitaient encore de la situation économique. On s'efforça de la rendre ridicule, mais en vain.

Le député Marguerite Schlachta était un protagoniste d'une politique chrétienne réaliste, d'une politique d'action et de réalisations.

Puis, elle disparut de la vie politique: sa congrégation l'avait appelée au poste de supérieure générale et elle se consacrait entièrement à son institut religieux. Elle réapparut lorsque les circonstances l'obligèrent à sortir de sa réserve pour sauver la vie de dizaines de milliers d'hommes.

La Hongrie était en guerre. Les troupes allemandes avaient occupé le pays. Les nationaux-socialistes introduisirent dans le pays les lois raciales antisémites. Le cardinal Justinien Sériédi, primat de Hongrie, et tous les évêques du pays entreprirent de lutter pour sauver leurs compatriotes juifs. La Sœur Marguerite Schlachta se joignit à eux. Sans demander quelque autorisation que ce soit au gouvernement, elle se rendit secrètement à Rome où elle fut reçue par le pape Pie XII, auquel elle exposa son plan: par le truchement de la nonciature apostolique à Budapest, le Saint Siège devrait accorder la citoyenneté du Vatican à tous les Juifs de Hongrie et, de ce fait, les placer sous une protection diplomatique. Le Pape accepta avec empressement. Et Marguerite Schlachta rentra dans son pays; elle apportait au nonce à Budapest, Mgr Angelo Rotta, des indications très précises. Les représentants diplomatiques des pays neutres: la Suisse, l'Espagne, la Suède, s'adressèrent tour à tour à leur gouvernement respectif. Cent mille Juifs de Budapest devinrent ainsi citoyens d'un État étranger. Pour sa part, le nonce apostolique signa de sa propre main plus de quinze mille naturalisations de cette sorte.

Lorsque le gouvernement hongrois eut décidé de procéder à « la solution définitive de la question juive » par une déportation massive, avec la conclusion que l'on sait, le cardinal Sériédi convoqua une conférence de l'épiscopat hongrois. Une lettre pastorale est préparée, déclarant la guerre ouverte au national-socialisme. Le gouvernement a vent de l'affaire et entame des négociations: Si la lettre pastorale n'est pas publiée, les Juifs ne seront pas déportés. Ce fut le seul arrangement que le gouvernement à la solde des nazis observa scrupuleusement. L'épiscopat avait sauvé la vie à 250,000

Juifs de Budapest. Mais, derrière tous ces efforts, il y avait une femme. la Sœur Marguerite Schlachta.

Après la guerre, la religieuse fut réélue au parlement. Le combat qu'elle avait mené contre les nationaux-socialistes allemands, elle le poursuivit contre les communistes russes. Lorsqu'elle prenait la parole, les communistes hurlaient. La voix de la religieuse ne parvenait pas à dominer cette conduite démocratique et populaire. Elle abandonnait la tribune, se rendait auprès des sténographes et disait ce qu'elle avait à dire, de telle façon que ses discours étaient connus et demeurent. A Budapest, on disait: en ce qui concerne le courage, il n'y a qu'un « homme » au parlement hongrois, et cet homme c'est une religieuse, la Sœur Marguerite Schlachta.

Après la lutte entreprise par les Hongrois en 1956 pour leur indépendance et leur liberté, la Sœur Marguerite Schlachta fut contrainte de quitter le pays. Depuis lors, elle a trouvé refuge dans un couvent de sa congrégation en Californie, d'où elle ne sort jamais; personne ne peut plus la voir car, volontairement, elle vit totalement séparée du monde.



LE NOUVEAU MONASTÈRE SAINT-ALBERT-LE-GRAND

Montréal — Le T.R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., vient d'être nommé par le Maître Général de son Ordre premier prieur du nouveau monastère Saint-Albert-le-Grand, à Montréal. Le monastère dominicain peut abriter 120 religieux. En plus de loger les étudiants dominicains qui poursuivent leur formation philosophique ainsi que les professeurs dominicains de l'Université de Montréal, le monastère sera le siège de la Librairie dominicaine, d'une école de pastorale et le lieu de cours et de rencontres à l'intention des laïcs.



DOM GERTKEN, DÉCÉDÉ

Le Révérendissime Père Dom Séverin Gertken, o.s.b., abbé de Saint-Pierre de Muenster, en Saskatchewan, est décédé subitement, le 11 mars, à l'âge de 78 ans. Il a été trouvé mort sur sa chaise dans son bureau.

Le Révérendissime Père était né à Richmond, au Minnesota, le 26 juillet 1881. Il avait prononcé ses vœux chez les Bénédictins le 11 juillet 1902, et avait été ordonné prêtre le 29 juin 1907. Il était abbé de Saint-Pierre de Muenster depuis le 4 mai 1927.

Le défunt faisait partie d'une famille assez extraordinaire. Ses trois frères, aujourd'hui décédés, étaient tous bénédictins; deux étaient prêtres et l'autre, diacre. Et des huit sœurs qui lui survivent, sept sont bénédictines.



PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT SÉCULIER SAINT-PIE-X

Rome — Le R.P. Henri Roy, O.M.I., vient d'être nommé par le Saint-Siège premier supérieur général de l'Institut Séculier Saint-Pie-X. En présence du T.R.P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, il a émis ses vœux dans la chapelle de la Maison Générale des R.Pères Oblats, via Aurelia, à l'autel même où il y a 144 ans, leur fondateur, Monseigneur De Mazonod, émettait lui-même ses vœux.

NÉCROLOGIE

Ordre des Frères Mineurs (Franciscains): R. P. André, (Samuel Godmer) missionnaire, V.F. Benoît (Jean-Baptiste Lévasseur), convers.

Les Clercs de Saint-Viateur: (Joliette) R.P. Robert, (Montréal) Frère Adélar DelaSalle.

Les Frères des Écoles chrétiennes Frère Macarius-Léo (Mastai Langlois.)

Frères Maristes: F. Hervé (Eudore Laplante), F. M.-Wenceslas (Jean Cartier).

Les Sœurs de Sainte-Anne: Sœur Marie-Anne-Gertrude (Juliette Janson), Sœur Marie-Philomène-de-Jésus (Agnès Larivière).

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge: Sœur Bernadette-de-l'Immaculée (Rita-Marie Daigle), Sœur Saint-Benjamin (Henriette Morin).

Les Sœurs de la Charité de Québec: Sœur Saint-Élisée (Marie-Antonia Bhérer), Sœur Sainte Dorothee (Marie-Clara Cayer), Sœur Saint-Gédéon (Marie-Louise Bélanger), Soeur St-Théophile (M.-Émilie Gagné) ex-assistante.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie (Maison-mère du Bon-Pasteur de Québec: Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception (Addie Quirouet).

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur: Sœur Marie de Saint-Eugène (Albina St-Charles), Soeur M.-de-Ste-Delphine (M.-N. Cousineau).

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille: Sœur Sainte-Cécile (Rose Lamarre). Sœur Marie-du-Rosaire (Edesse Comeau).

Les sœurs Grises de Montréal: Sœur Elisabeth Therrien, Sœur Aurélie Brodeur,

Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception: Sœur Saint-Adrien (Florence Rouleau).

Les Sœurs de Ste Jeanne d'Arc: Sœur Thomas du S.C. (Alida Gaudreau), Sœur Fabien du S.C. (Victoria Brillon), Soeur Jeanne-Thérèse du S.-C.

Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe: Sœur Marie-de-Charité (Emélie Létourneau).

Les Religieuses Adoratrices du Précieux Sang: Sœur Marie-Hermann (Rose-Hilda Paradis), Soeur Aimé-de-Jésus (Élisa Giasson).

Les Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours: (Sœur Saint-Gabriel).

Les Religieuses de la Présentation-de-Marie: Sœur Marie Blanche (Emma Ste-Marie).

Les Sœurs de la Providence: Sœur Marie-Bathilde (Anna-Bella Doucet), Sœur Fausta (Elizabeth Mary Fox).

Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Sœur Marie-Arsène (Albertine Laberge), Soeur M.-B.-de-Sienne (Alexina Duchemin).

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

NIEDERMEYER, Dr. Albert, *Précis d'hygiène pastorale*. Traduit et adapté par l'Abbé L. Brevet. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 22 cm. 372 pp. relié 22,50 NF.

Ce *Précis d'Hygiène Pastorale* se présente comme le complément du *Précis de Médecine Pastorale*. Après le pathologique, l'anormal, voici le quotidien, l'immédiat de tous les jours et de tous les instants. Malgré ses qualités pratiques, ce nouveau traité d'hygiène ne constitue pas, comme d'ordinaire, un simple recueil de principes et de conseils, un manuel de sagesse purement terrestre, de visée plus ou moins philanthropique. Par delà le personnel et le social, l'A. présente l'hygiène comme la médecine dans une vue universaliste qui intègre toutes les données concernant le plein épanouissement de l'homme depuis les lois de l'hérédité les plus matérielles jusqu'aux valeurs religieuses les plus élevées, et en tenant compte de la nature déchue.

Au frontispice de la traduction française une citation du chanoine Jacques Leclerc annonce très exactement l'amplitude illimitée du sujet: « L'hygiène n'est rien d'autre que de l'ordre ». Le volume s'achève sur un autre mot du Cardinal Suhart qui résume et précise la portée du premier: « L'ordre chrétien: subordination de toutes choses à la personne humaine; subordination en la personne humaine de toutes choses à la gloire de Dieu et finalement la paix dans la cité ».

Spécialement destiné, aux étudiants ecclésiastiques, aux prêtres et aux médecins, ce nouveau précis de morale médicale s'adresse encore à tous les religieux dont les fonctions confinent par quelque endroit au domaine de la médecine et de l'hygiène.



IGNACE DE LOYOLA, Saint, *Exercices spirituels*. Traduits et commentés par François Courel, S.J. (Coll. Christus, no 5). — Textes). Desclée de Brouwer, Bruges, 1960. 15 cm. 230 pp. 45 FB.

Cette nouvelle traduction des Exercices Spirituels suit le manuscrit espagnol dit « autographe », dont l'édition critique a été donnée en 1919 par le P. Codina. La numérotation des paragraphes reproduit celle du P. Calveras. Le traducteur a tenu compte avec soin de tous les travaux publiés notamment depuis vingt ans sur l'histoire, la langue et le vocabulaire de Saint Ignace. Soucieux avant tout de fidélité, il a suivi de très près la phrase et le vocabulaire de son auteur en renonçant volontairement à donner à son travail une qualité littéraire que l'original ne possède pas. Des notes éclairaient la signification spirituelle des passages les plus importants.



SALET, Gaston, S.J., *Plus près de Dieu*. Brèves réflexions pour les fêtes et les dimanches, t. III. Ed. Lethielleux, Paris, 1960. 17 cm. 160 pp. 6,30 NF.

« De courts chapitres qui s'inspirent de l'Évangile du jour, mais n'en développent qu'un seul point. D'où beaucoup de simplicité, de caractère, de vigueur. La pensée est profonde, les applications réalistes, les images intéressent et font choc ». C'est en ces termes que la *Vie Spirituelle* présentait le premier ouvrage de cette série. Le Lecteur retrouvera ici les qualités qui ont assuré le succès des volumes déjà parus et qui les rendent si utiles pour la prédication et pour la méditation personnelle.

KREIN, Daniela, *Les Anges aux mains sales*. Cas pratiques d'initiation pour enfants et adolescents. Traduit par Francis Paul. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 18 cm. 160 pp. 6 NF.

Daniela Krein lance un cri d'alarme à tous les parents en révélant ce que son expérience de doctoresse lui a appris. Le lecteur découvre bien des misères enfantines, incroyables parfois, mais qui montrent combien les enfants sont exposés même très jeunes. Mais ce n'est pas qu'un documentaire, l'A. veut aider les parents dans leur tâche d'éducateur. Tous les problèmes sont traités d'une manière attrayante, vivante et réaliste. L'éducation sexuelle doit être basée sur la foi, sur la confiance et sur la vérité: il est dangereux d'endormir les enfants avec des fables; mieux vaut leur dire la vérité avant qu'il ne soit trop tard.

BERTSCHE, L., Cistercien, *Le livre du Rosaire de la Religieuse*. Éditions Salvator Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 18 cm. 160 pp. 5,40 NF.

Ce tome 3 de *l'épouse du Christ* est consacré à mettre en valeur la récitation du chapelet. Bien des personnes y ont recours uniquement dans leurs peines et le délaissent dès qu'elles ont retrouvé la paix. De nos jours certains trouvent cette pratique de dévotion monotone et parfois vide de sens. D'autres enfin aimeraient le chapelet, s'ils savaient lui conférer une valeur de formation spirituelle et de progrès dans leur piété. A toutes ces difficultés l'A. répond par la multiplication des points de vue, par les courtes et denses réflexions précédant chaque dizaine et qui permettent de trouver un aliment religieux parfaitement adapté à l'état d'âme du moment.

HOLGERSEN, A., *Le Chant de la Salette*. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1960. 20 cm. 260 pp. 7,50 NF.

Comme tout fait surnaturel, La Salette a été, dès son début, un signe de contradiction. Les autorités civiles et religieuses doutent et hésitent, mais la foule s'abandonne à l'enthousiasme et à la joie. Tous les lecteurs suivront avec émotion ce passionnant récit où ils découvriront le doigt de Dieu et entendront la médiation suppliante de la Vierge Marie en faveur du peuple.

HAMILTON, Marguerite, *Nancy, l'Ange envolé*. Traduit de l'américain par Marguerite Brehier. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1959. 20 cm. 246 pp. 7,50 NF.

Ce livre, qui peut se suffire à lui-même, fait suite cependant à l'histoire racontée par Marguerite Hamilton dans *Des Souliers rouges pour Nancy*. Il nous mène pas à pas jusqu'à ce matin de juin 1956 où Dieu rappela à lui « l'ange » qu'il avait prêté à la terre. L'intérêt de ce volume est d'abord d'ordre psychologique. L'adolescence ouvre pour la fillette un domaine nouveau. Malgré les contraintes que son infirmité lui impose — elle est amputée des deux jambes — elle mène autant que possible une existence normale. Moins dépendante de sa mère, elle devient pour celle-ci « l'ange » qui montre le chemin. Mais ce qui frappe surtout dans ce livre c'est l'approfondissement spirituel de ces deux âmes. A un abandon toujours plus total, à une confiance toujours plus absolue, correspondent des signes providentiels dont le récit tout simple est profondément émouvant.